



HAL
open science

“ Quelle vie de travail voulons-nous ? ” Enquêter sur la santé, l’âge et le vieillissement au travail : entretien avec Serge Volkoff

Serge Volkoff, Bilel Osmane, Ferruccio Ricciardi

► To cite this version:

Serge Volkoff, Bilel Osmane, Ferruccio Ricciardi. “ Quelle vie de travail voulons-nous ? ” Enquêter sur la santé, l’âge et le vieillissement au travail : entretien avec Serge Volkoff. Cahiers d’histoire du Cnam, 2023, 17 (2), pp. 55-66. hal-04569039

HAL Id: hal-04569039

<https://hal.science/hal-04569039v1>

Submitted on 6 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

« Quelle vie de travail voulons-nous ? » Enquêter sur la santé, l'âge et le vieillissement au travail : entretien avec Serge Volkoff

Bilel Osmane

CEET, Cnam

Ferruccio Ricciardi

LISE, Cnam

Serge Volkoff est statisticien (ancien administrateur de l'INSEE) et ergonome. Il est spécialiste des relations entre la santé, l'âge et le travail, domaine qu'il a contribué à construire au fil des enquêtes menées en collaboration avec plusieurs acteurs à la fois du monde scientifique et du travail et dans des contextes institutionnels divers. Sur ces questions, à partir de la fin des années 1970, il a participé à la conception et au lancement de nombreuses enquêtes statistiques dans le cadre des activités du ministère du Travail. En 1991, il a ensuite participé à la création du Centre de recherche sur l'expérience, l'âge et les populations au travail (CREAPT), groupement d'inté-

rêt scientifique aujourd'hui opérant au sein du Cnam, et dont l'objectif était et demeure d'analyser conjointement les évolutions démographiques dans les populations au travail, les transformations dans l'organisation du travail et celles qui affectent les parcours professionnels, en s'appuyant notamment sur la communauté des ergonomes¹. Dans cet entretien,

¹ À sa création en 1991 et jusqu'en 2001, le CREAPT était un Groupement d'intérêt public ayant sa propre personnalité morale. En 2001 il est devenu un Groupement d'intérêt scientifique, ce qui implique qu'un des partenaires devienne le support institutionnel et le gestionnaire des finances, en l'occurrence le Centre d'études de l'emploi (CEE) qui, plus récemment, a été intégré au Cnam sous le nom de Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET).

compte tenu aussi de sa double casquette, on lui a demandé de retracer les grandes lignes de l'histoire de ces enquêtes ainsi que de restituer leurs principaux enjeux méthodologiques.

Le dispositif statistique français sur les conditions de travail et la santé au travail est souvent présenté comme l'un des plus avancés à l'échelle mondiale. En 1978, le ministère du Travail et l'INSEE réalisent la première enquête sur les conditions du travail, que vous avez contribué à concevoir et mener à bien en collaboration avec Anne-Françoise Molinié. Et au fil des ans vont s'ajouter bien d'autres enquêtes censées explorer plusieurs aspects de la santé au travail et de la vie professionnelle. Pourriez-vous nous rappeler la genèse de ces expériences ?

La naissance, si l'on peut dire, d'un système de statistiques et d'enquêtes françaises sur les conditions de travail, c'est en effet 1978. Mais il faut rappeler qu'il y avait déjà des éléments de mesure quantitative avant, puisqu'il existait une statistique annuelle très détaillée des accidents du travail et des maladies professionnelles pour le compte de la Sécurité sociale. Ce n'était pas de l'enquête à proprement parler, mais une base de données à caractère administratif fondée sur des déclarations d'accidents du travail reconnus et de maladies professionnelles reconnues. Il existait également des opérations de mesure

du temps de travail auprès des entreprises dans le cadre des enquêtes dites ACEMO (Activité condition emploi de la main-d'œuvre), à quoi s'ajoutaient aussi des enquêtes complémentaires sur l'évaluation de la proportion de salariés en horaires décalés ou des salariés travaillant à la chaîne. Tout cela remonte à l'après Seconde Guerre mondiale.

Ensuite, si tournant il y a, il implique moi-même et Anne-Françoise Molinié, et ça tient au climat de l'après-68. Pour résumer, il y a eu un débat social et politique très vif en France dans la première moitié des années 1970. Dans cette période-là, il y a eu à la fois des circulaires patronales, des programmes d'orientation syndicaux, un accord-cadre interprofessionnel sur les conditions de travail, la création de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), la création des commissions sur les conditions de travail dans les grandes entreprises [qui deviendront plus tard les Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail-CHSCT], etc. Toutes des initiatives qui étaient bien dans l'humeur de l'après-68². C'est-à-dire qu'il y a eu cette très grande effervescence d'aspiration qualitative dans le sens où le travail ne devait plus être aussi nocif, ennuyeux, astreignant, répétitif, etc. Il y a eu des grèves sur les conditions de travail : une grève contre l'exposition au plomb dans une usine de minerais, une grève contre le travail

² Gollac & Volkoff, 2010.

manquant de dignité chez les ouvriers non qualifiés de l'automobile, etc. Et même un grand événement comme Lip³. Quand on se souvient de cette question-là qui était « Quelle vie de travail voulons-nous ? », on s'aperçoit qu'il y avait l'aspiration concrète à une vie de travail un peu plus émancipée. Tout ça, c'est le bain du début des années 1970.

Dans ce contexte, le Conseil national de la statistique [aujourd'hui le Conseil national de l'information statistique-CNIS] décide qu'il faut que l'appareil statistique public prenne en compte cette effervescence. Et des outils dans ce domaine, il y en avait très peu. Dans d'autres pays non plus, sauf des enquêtes sur la satisfaction au travail en Suède, qui d'ailleurs n'étaient pas très développées. Le Conseil préconise alors la création d'un poste d'administrateur INSEE dédié à ces questions, au Service des études et de la statistique du ministère du Travail, que je suis venu occuper à l'automne 1976. Et puis très vite, il a été proposé à une jeune vacataire – Anne-Françoise Molinié, économiste – de me rejoindre. On a monté la première enquête nationale sur les conditions de travail en 1978 qui, depuis, a été sans cesse renouvelée (tous les sept ans environ)⁴. La dernière pour l'instant ayant eu lieu en 2019.

C'est donc à partir de cette expérience pionnière que se développent de nombreux dispositifs d'enquête sur la santé au travail ?

Cette enquête était à l'époque un questionnaire complémentaire à l'Enquête emploi de l'INSEE. Elle interrogeait, par interrogation directe d'un échantillon de salariés, un certain nombre d'aspects des conditions de travail. C'est un questionnaire qui s'est enrichi peu à peu grâce d'abord à notre initiative, puis grâce à la contribution d'autres.

Très vite après, en mettant en œuvre une des propositions du Conseil national de la statistique, mais un petit peu arrangé, a démarré aussi un recueil de statistiques sur les expositions aux risques professionnels, réalisé par les services de santé au travail des entreprises, les médecins du travail. Il y a eu une petite enquête pilote en 1983, juste pour voir si c'était faisable. Une vraie, plus sérieuse, en 1987, a ensuite été renouvelée tous les sept/huit ans. Elle s'appelle SUMER (Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels). Il s'agit d'un recueil très détaillé, effectué sur un grand nombre de salariés. À l'époque, 50 000 fiches sur l'exposition aux risques professionnels ont été remplies et cela a constitué une véritable avancée dans nos connaissances sur la santé au travail. Et pour préparer ces différentes enquêtes, il se trouve que nous nous sommes rapprochés des ergonomes du Cnam, qui déjà à

³ Il s'agit de l'expérience d'autogestion de l'usine d'horlogerie Lip à Besançon au début des années 1970 qui a fait l'objet d'une large production à la fois médiatique et historiographique. Voir par exemple Reid, 2020.

⁴ Geerkens, Hatzfeld, Volkoff & Molinié, 2019.

l'époque était un des principaux centres de l'ergonomie en France⁵.

Dans le prolongement de ces enquêtes nationales, on s'est retrouvé par la suite à construire des dispositifs d'enquête dans plusieurs domaines. Il y a eu d'abord des enquêtes locales : à Pôle Emploi⁶ pour son propre personnel, dans un grand centre commercial à Lyon, dans des entreprises... et puis, à partir de l'expérience de SUMER, il y a eu un certain nombre d'opérations qui avaient en commun le fait d'être menées avec des réseaux de médecins du travail.

Ces expériences ont ainsi débouché sur l'institution du CREAPT (Centre de recherche sur l'expérience, l'âge et les populations au travail), dont vous avez été l'un des fondateurs au début des années 1990 ?

Le CREAPT ne s'est pas à proprement parler créé autour de projets statistiques. Le domaine d'études du CREAPT portait (et porte toujours) sur les relations entre âge, travail, expérience, santé, qu'on allait explorer par des outils de toutes sortes : ergonomie, psychologie du travail, démographie et enquêtes santé au travail. Donc les enquêtes sur le travail qu'aujourd'hui on relie au CREAPT, on

a pu les faire parce que le CREAPT y a joué un rôle important et, à leur tour, elles ont joué un rôle important dans la vie du CREAPT, mais celui-ci a par ailleurs tout un champ de recherches non statistiques. Tout cela se recouvre.

L'enquête ESTEV (Santé, travail, vieillissement), par exemple, n'a pas été une initiative du CREAPT. Elle a été décidée en 1987-1988, dans la perspective du congrès de la Société de médecine du travail de 1992, par un réseau de médecins du travail qui voulaient proposer un apport de la profession à la connaissance des phénomènes de vieillissement au travail. Ils ont commencé par faire appel à l'unité 170 de l'INSERM. Et puis très vite, par divers contacts, ils se sont tournés vers les statisticiens mais aussi les ergonomes comme Antoine Laville qui étaient présents au CREAPT⁷. C'est ainsi que je me suis trouvé embarqué, toujours avec Anne-Françoise, dans cette affaire.

Un peu plus tard, entre la fin des années 1990 et le début des années 2000, on a monté une enquête qui s'appelle SVP 50 (Santé et vie professionnelle après 50 ans). Dans ce cas-là, il s'agissait d'une collaboration entre le CREAPT et des médecins du travail compétents en épidé-

⁵ Il s'agit de l'équipe réunie autour d'Alain Wisner, dont notamment à l'époque : Catherine Teiger, Antoine Laville, François Guérin, Jacques Duraffourg.

⁶ Pôle Emploi est devenu France Travail depuis le 1^{er} janvier 2024.

⁷ Antoine Laville (1934-2002), médecin, a contribué activement au développement de l'ergonomie dans le monde francophone, notamment en travaillant au sein du Laboratoire de physiologie du Cnam, puis en dirigeant le programme de doctorat d'ergonomie de l'École pratique des hautes études de Paris. Il a été co-fondateur du CREAPT avec Serge Volkoff.

miologie. Et encore plus tard, en 2002, on a monté le dispositif EVREST (Évolution et relations en santé au travail), qui existe toujours et a été expérimenté tout au début dans une grande entreprise française, Airbus. Et par la suite, en 2007, des médecins de services interentreprises en ont entendu parler et ont décidé que ça valait la peine de construire ce dispositif à l'échelle interprofessionnelle. Aujourd'hui, il existe toujours cet observatoire interprofessionnel sur la santé au travail. Toutes ces enquêtes n'ont pas forcément les mêmes objectifs. On peut retrouver des questions ou des acteurs en commun. Mais à part ça, ce sont vraiment des projets dont l'objet de la démarche et les renseignements qu'ils apportent, puis les méthodologies, les calendriers, ne sont pas les mêmes.

Dans ces enquêtes qui portent sur la santé au travail, on voit donc une multiplicité d'acteurs avec des horizons et profils très différents : médecins du travail, ergonomes, psychologues du travail, etc. Qu'est-ce que ça donne du point de vue des méthodes d'enquête, des savoirs employés et, plus simplement, de la manière d'enquêter ?

Ça donne, d'abord, un grand plaisir de travailler ensemble. Anne-Françoise et moi, on peut témoigner de cela parce qu'on vient du système statistique public – fait de statisticiens de métier qui travaillent entre statisticiens de métier à l'intérieur d'un service dédié à la statistique.

Alors il y a eu au départ ce mérite de nos responsables – notamment la cheffe de notre cellule d'études au SES⁸, Denise Provent – de nous encourager à discuter avec ceux qui ne sont pas des statisticiens et ainsi pouvoir donner un peu d'épaisseur à ce qu'on fait. C'est d'ailleurs de plus en plus la pratique du système statistique public qui depuis organise des comités scientifiques « mixtes », composés aussi de non spécialistes de la quantification invités ou cooptés autour de ses enquêtes. Néanmoins, ce n'est pas pareil de préparer, lancer, exploiter des enquêtes avec des profils différents. Et c'est tout simplement très intéressant. Chacun apporte ce qu'il peut apporter : les médecins du travail, par exemple, apportent ce qu'ils observent en situation de travail, et ce qu'ils entendent dans leurs cabinets sur les pratiques qui affectent le travail, les restrictions d'aptitude, les aménagements de poste qu'ils décident... Ce sont autant d'occasions, pour eux, de se poser des questions sur des enjeux de santé au travail et de chercher à leur donner une perspective collective. C'est un gros enjeu pour la médecine du travail en général. Je fais partie de ceux qui défendent l'idée que l'intensification du travail est un facteur d'individualisation. Et sur ça, les médecins et les infirmiers du travail sont en première ligne. Mais on n'est pas en train de prendre la tension artérielle. Il n'y a pas l'idée de transférer dans les statistiques la démarche

⁸ Service des Études et des Statistiques, du ministère du Travail ; devenu depuis la DARES, Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques.

expérimentale. C'est quelque chose de beaucoup plus « sciences humaines et sociales » dont ces médecins étaient demandeurs. Et donc c'est pour ça qu'ils ont fait du transdisciplinaire, notamment avec nous. Et de ce point de vue, les enquêtes quantitatives ne sont ni tout à fait indispensables, ni tout à fait suffisantes, mais bien utiles quand même.

Nous avons également collaboré avec les ergonomes, notamment celles et ceux qui se réclament de l'ergonomie au sens francophone du terme, c'est-à-dire centrée sur l'activité, qui cherche toujours à comprendre les compromis entre les exigences de la tâche et les caractéristiques de santé et de compétences de la personne... On a donc essayé de faire un écho dans nos questionnaires statistiques, à cette question de l'épaisseur de l'action humaine dans l'activité de travail. C'est ce qu'on appelle une statistique ouverte. On s'est expliqué là-dessus. Moi, par exemple, j'ai fait un article dont le titre est « Statistiques ouvertes et ergonomie myope » et qui interroge les enjeux de cette collaboration entre ergonomes et statisticiens, disons, « non-orthodoxes »⁹.

En réalité, chacune des disciplines impliquées dans ces enquêtes est amenée à réfléchir, voire à s'exprimer, à écrire sur sa manière de travailler avec les autres. Et ça se passe dans la construction même de l'enquête. Tous en effet préparent le questionnaire, organisent les modes de collecte, font vivre le dispositif, ex-

ploient, analysent, diffusent, publient, présentent, débattent.

Et donc, à la fin de l'enquête, il y a un rapport écrit commun ?

Ce sont des dispositifs qui souvent s'étendent sur un certain nombre d'années. Il peut y avoir des rapports précis, un rapport annuel, etc. Mais sinon, ce sont plutôt des articles, des interventions, des communications dans des colloques, des congrès. Pour ESTEV, il y a eu un livre¹⁰. Dans une grande partie de nos enquêtes, il n'y a pas eu de livre. C'est différent par rapport aux grosses mises à disposition de données que le système public statistique est censé assurer, avec un petit peu de commentaires méthodologiques pour l'analyse secondaire ou ce qu'on appelle les post-enquêtes.

On a vu que les enquêtes sur la santé et les conditions de travail s'inscrivent dans l'histoire longue de l'évolution des enquêtes sur le travail et des institutions qui produisent des données publiques en la matière. Au CREAPT, on aborde d'autres questions qui concernent notamment l'âge et le vieillissement au travail. Comment en est-on arrivé là ?

Les questions d'âge ont toujours été très présentes dans le milieu de la statistique publique. Même quand j'étais

⁹ Volkoff, 2010.

¹⁰ Derriennic, Touranchet & Volkoff, 1996.

au ministère du Travail, on était toujours très attentif à cela. Pour une raison simple : comprendre si les jeunes et les plus âgés ont les mêmes conditions de travail ou les mêmes problèmes de santé au travail, c'est un enjeu essentiel. Voilà comment on peut essayer de raisonner en termes de génération. Il y a des gens qui ont à peu près quarante ans au moment de l'enquête et qui peuvent amorcer ce qu'on appelle des pseudo-cohortes. En gros, on fait des analyses en essayant de retrouver non pas les mêmes personnes mais celles qui auraient eu le même âge au même moment. En 1987, quatre ans avant la naissance du CREAPT, j'avais entamé au Cnam de Gay-Lussac – où se trouvait le laboratoire d'ergonomie – un projet de recherche de type « Système statistique public ». Il portait sur les correspondances entre les conditions de travail et la population salariée telle qu'elle est. C'était bien la problématique de l'ergonomie, mais à une échelle un peu macro. Avec l'idée d'utiliser des outils démographiques pour analyser l'évolution des conditions de travail. Ce que j'ai fait d'ailleurs. Et j'ai été bien accueilli parce qu'Antoine Laville s'était déjà intéressé, dès les années 1970, aux questions d'âge et de vieillissement au travail¹¹.

Puis en discutant avec Antoine, on s'est dit qu'on devrait monter un centre dédié aux questions de travail et notamment à la santé au travail, à partir des problématiques de l'âge et du vieillisse-

ment. Avec l'idée que nos compétences respectives, nos réseaux respectifs, etc. s'additionnant, s'articuleraient bien autour d'un projet comme ça et qu'on arriverait à faire en sorte que se dégagent des moyens en personnes, en financements, etc. Alors effectivement, le fait que j'apporte mes compétences statistiques et qu'Antoine apporte une expérience immense en ce qui concerne l'observation d'activité et l'analyse du travail sur le terrain était une condition très importante pour la réussite du projet, y compris pour convaincre les décideurs. C'est ainsi que le CREAPT est né, d'abord sous la forme de groupement d'intérêt public, puis de groupement d'intérêt scientifique¹².

Concernant cette collaboration entre les statistiques et l'ergonomie au sein du CREAPT, qu'est-ce que cela a apporté dans la façon de concevoir et analyser le phénomène du vieillissement au travail ? Parce que si l'on prend en compte les éléments liés au parcours professionnel et aux questions de la santé au travail, il nous semble que vieillir, ce n'est pas seulement quelque chose qui est photographié à un moment donné...

Si je peux m'autoriser des grands mots, nous sommes un peu des initiateurs de « l'ergonomie diachronique ». Ce qui est au départ un peu un oxymore puisque l'ergonomie est centrée sur

¹¹ Laville, 1989.

¹² Voir la note 1.

l'observation de l'activité de travail ici et maintenant. Donc, cet élargissement de perspective qui était déjà celui qui a donné naissance au CREAPT, à savoir donner une épaisseur temporelle aux questions de santé au travail, a assez logiquement évolué vers une ergonomie plus attentive aux temporalités. Au départ c'est quand même la statistique au sein du CREAPT qui a assez largement porté l'élément diachronique. Typiquement l'enquête ESTEV, qui date maintenant de trente ans, est bel et bien une enquête où on interroge deux fois les personnes à cinq ans d'intervalle. Donc, le diachronique est là. La dimension « processus », elle est là. Ça répondait très bien à des préoccupations que les ergonomes posaient mais qu'ils ne pouvaient traiter que par des comparatifs instantanés.

Donc vous avez raison de parler de photographie, à cela près qu'on peut essayer de photographier des personnes qui ne sont pas du même âge, qui n'ont pas la même ancienneté, qui n'ont pas la même position sociale, avec les mêmes formes d'expérience et parcours antérieurs, etc. Et de comprendre en quoi leur expérience, leur âge, leur ancienneté et tout ce qui va avec l'évolution des modes de santé jouent un rôle. Dans cette perspective, la thèse de Corinne Gaudart a été très importante¹³. Elle y a comparé les façons de faire sur le même poste de travail, sur la chaîne de montage, d'ouvriers qui n'ont pas le

même âge et la même expérience. Et elle regardait ça vraiment à la loupe, c'est-à-dire filmé, dépouillé, au ralenti, avec des mesures très, très fines. Le côté processuel du vieillissement est attrapé au moins par la comparaison étalée sur le temps.

Mais ce que je suis en train de vous décrire explique l'intérêt de faire aussi de la statistique autrement. C'est quand même plus facile de faire une enquête statistique longitudinale que de suivre une observation d'activités pendant des journées et des journées sur plusieurs années. Ce qui est compliqué, c'est de ne pas perdre le contact avec les gens entre-temps. Donc si tu as fait ça, tu peux toujours, dans une enquête statistique, interroger assez finement les parcours professionnels antérieurs et en faire l'analyse. Si on veut le faire en entretien clinique afin d'étayer l'entretien rétrospectif, ce sera très fin, très riche mais on ne peut pas en faire des milliers. Donc ça vaut la peine de passer par une sorte de réduction du problème.

C'est ça l'intérêt, y compris pour comprendre les mécanismes de sélection de la main-d'œuvre. Qu'est-ce qui fait dans le travail que les personnes s'arrêtent et vont faire autre chose ? Alors tout ça, ça s'appréhende un peu en ergonomie avec l'entretien. Et puis la statistique, elle fait ce qu'on appelle de la démographie du travail. On se rend compte, par exemple, que dans certaines situations de travail, à partir d'un certain âge très peu de gens conti-

13 Gaudart, 1996.

nuent de tenir le coup. Ah bon ? Alors pourquoi ? Et pour ça, la statistique est vraiment irremplaçable.

Et les entreprises partenaires du CREAPT, est-ce qu'elles trouvent leur compte dans ces enquêtes ?

Le CREAPT, en tant que groupement, n'existe pas sans les partenaires. Les entreprises membres du CREAPT ont une sorte de droit de tirage sur des études chez elles. Et elles participent à ces enquêtes avec des professionnels, des médecins du travail ou même des ergonomes. Ce sont plutôt des études ergonomiques dans lesquelles, parfois, on se rend compte que ça vaut la peine de venir faire des enquêtes plus importantes qui, à leur tour, viennent s'articuler avec une investigation par questionnaires. Toute intervention ergonomique est faite dans l'entreprise avec des acteurs de l'entreprise. Et on enseigne même l'ergonomie de cette façon : c'est la première phase du métier, ce qu'on appelle l'analyse de la demande, c'est-à-dire la construction sociale de la relation aux acteurs concernés. Et ce qu'on apporte, nous, n'est pas forcément ce que font déjà les ergonomes opérant au sein des entreprises. Ils sont souvent parmi nos interlocuteurs privilégiés même s'il y a une distance qui est voulue par tout le monde. Ergonomes en interne et meneurs d'une intervention ergonomique vont travailler ensemble à la fois pour consolider leur propre position sur un certain nombre d'enjeux et puis apporter des idées, des outils ou tout simplement avoir un peu plus

de temps pour travailler plus à fond. L'ergonomie est constamment en interaction.

On peut ainsi développer avec chaque partenaire une coopération durable, qui se nourrit aussi des expériences menées dans d'autres entreprises.

Pour revenir à la case départ, avec ce moment clé des années 68 qui inaugure une nouvelle façon de mener des enquêtes sur les conditions de travail et la santé, auxquelles vous avez participé activement... Est-ce que finalement vous pouvez dire avoir réussi, du moins partiellement, à changer les conditions de travail en France ?

Alors, si vous voulez, après que l'ensemble de la société ait fait 68, est-ce qu'une petite équipe de quelques personnes qui montent des outils statistiques et finalement un petit partenariat avec l'ergonomie, est-ce qu'ils ont changé le monde du travail français ? Si c'est le cas je ne suis pas au courant [*rires*]...

Je pense quand même qu'on a contribué, avec beaucoup d'autres, à faire reculer la dénégation, le déni des problèmes auxquels on s'intéresse. C'est une opinion largement partagée par tous les acteurs de la santé au travail de ma génération. On a tous le sentiment qu'on a commencé à s'occuper de cela. Quand on est arrivé à s'intéresser à ces sujets-là, il y avait un univers d'indifférence, d'insouciance et de dénégation considérable. Ce

n'est plus le cas. Il suffit de penser aux problèmes des troubles musculo-squelettiques, les affaires de risques psychosociaux, avec ce qu'on a appelé les vagues de suicides, le scandale de l'amiante et la montée de toute une série d'aspirations écologistes dans la société, y compris en milieu de travail. Et aussi l'évolution des pratiques syndicales ou de temps en temps, un acteur politique un peu plus conscient que les autres et qui essaye de faire avancer les choses, la construction européenne aussi... Donc voilà autant d'aspects dans lesquels on voit que même les petits réseaux français d'études, de recherche en santé au travail ont joué un rôle. Moi je dirais que du côté de la prise de conscience du problème et de l'idée qu'il y a quand même des solutions, on est mieux qu'il y a cinquante ans.

Aujourd'hui, si on est moins bien, c'est qu'il y a une construction théorique en face. Tout ce qui est intensification du travail, tout ce qui est situation mouvante, instable, non sécurisante, tout ce qui est changement perpétuel dans lequel on a du mal à se retrouver, tout ce qui est effectif au plus juste, le nouveau mode de contrôle du secteur public... tout ça, malheureusement, tire dans l'autre sens¹⁴. Donc il y a bilan et bilan. Il n'est pas possible de tirer comme ça avec une soustraction et de regarder si on est au-dessus ou en dessous

de zéro. C'est très frappant de voir, par exemple, que pour toute une série de personnes, du côté des milieux patronaux ou de la partie droite de l'échiquier politique, on est étiquetés comme ceux qui montrent la dégradation au travail – alors qu'en réalité on met simplement en débat l'idée reçue d'un progrès automatique dans ce domaine.

Alors maintenant il y a du neuf, autour de l'idée de redonner du sens au travail, de l'entreprise libérée, etc. Et puis tous ces gens qui partent, qui quittent le travail, est-ce que cela est un progrès ? On a des refus d'entrée, des discours d'étudiants très critiques, une certaine manière de refuser les règles d'usage du monde du travail tel qu'il est. À l'autre bout, une forte contestation des prolongations de la durée de vie professionnelle, certainement en lien avec le travail tel qu'il est. Alors ça, on peut dire que c'est effectivement un peu intéressant. Peut-être que cette situation va accélérer certaines formes de prise de conscience. On verra.

¹⁴ Gaudart & Volkoff, 2022. Cet ouvrage a reçu le prix « Penser le travail » (Sciences Po - *Le Monde*) en octobre 2023, après la réalisation de cet entretien [URL : https://www.lemonde.fr/emploi/article/2023/10/25/prix-penser-le-travail-la-degradation-de-la-qualite-du-travail-a-la-loupe_6196363_1698637.html].

Références citées

Derriennic F., Touranchet A. & Volkoff S. (1996). *Âge, travail, santé : études sur les salariés âgés de 37 à 52 ans, Estev 1990*. Paris : Les Éditions Inserm.

Gaudart C. (1996). « Transformations de l'activité avec l'âge dans des tâches de montage automobile sur chaîne ». Thèse de doctorat en Ergonomie, EPHE.

Gaudart C. & Volkoff S. (2022). *Le travail pressé. Pour une écologie des temps du travail*. Paris : Les petits matins.

Geerkens E., Hatzfeld N., Volkoff S. & Molinié A.-F. (2019). « 1978 : la première enquête statistique sur les conditions de travail en France. Entretien avec ses concepteurs ». In E. Geerkens, N. Hatzfeld, I. Lespinet-Moret & X. Vigna (dir.), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*. Paris : La Découverte, pp. 268-281.

Gollac M. & Volkoff S. (2010). « Mesurer le travail. Une contribution à l'histoire des enquêtes françaises dans ce domaine ». *CEE, Document de travail*, 127.

Laville A. (1989). « Vieillesse et travail ». *Le Travail Humain*, 52(1), pp. 3-20.

Reid D. (2020). *L'affaire Lip. 1968-1981*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Volkoff S. (2010). « Statistique ouverte et ergonomie myope : combiner les niveaux d'analyse en santé au travail ». *Sciences sociales et santé*, 28(2), pp. 11-30.

